

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

**Nombre de membres :**

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 17

Dont pouvoirs : 2

Date de la convocation : 23/03/2023

Date d'affichage : 03/04/2023

L'an **deux mil vingt trois, le trente mars, à 20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **THIBERVILLE, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, M. Bruno THOUROUDE, M. Yann VILLEROY, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Didier LANGEARD.

Étaient absents excusés : M. José VAREA NAVARRO, Mme Sandrine HUSSON,

Mme Véronique CAREL.

Étaient absents non excusés : Mme Aurélie BLONDEL.

Procurations : M. José VAREA NAVARRO en faveur de Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, Mme Véronique CAREL en faveur de M. Didier LANGEARD.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 15

Secrétaire : Mme Hélène RICHARD LECUYER.

**OBJET : Fixation du taux des quatre taxes locales**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (par 17 voix pour),

décide de fixer le taux des quatre taxes locales de la façon suivante :

- Taxe d'habitation : 14,81%
- Taxe foncière bâtie : 37,31%
- Taxe foncière non bâtie : 42,58%
- Cotisation foncière des entreprises : 8.81%

Certifiée exécutoire après  
transmission à la Préfecture de  
EVREUX et publication par voie  
d'affichage le 03/04/2023

Pour extrait certifié conforme  
La secrétaire de séance, Mme  
Hélène RICHARD LECUYER.

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, M. Guy PARIS

